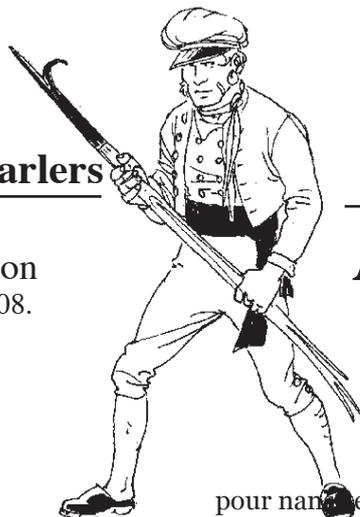


Extraits du
**Glossaire des Patois et Parlers
d'Anjou**

de A.J. Verrier et R. Onillon
Angers, Germain et Grassin, 1908.



Réédition Voiles de Loire
www.voilesdeloire.org

Manœuvres

Vignettes de Jean-Luc Hiettre
«le Grand Fleuve»

Adieu. Adieu pas, pour: je ne vous dis pas adieu, mais: au revoir.—Adieu va, pour: va à Dieu. Terme de marine et de batellerie. —Adieu vat' !—la manœuvre est faite.

Affondre, Affondrer (Mj.), v. a. —Faire couler au fond, submerger. / V. n. Couler au fond, être submergé. / Fu. « Le bateau a-t-affondré, il' tait pïen de sabe à faitée », et non affaîté.

Et.—A, fond. Différence de conjug.—On dit aussi Enfondrer.
Hist. — “Gargantua, du bout de son baston enfondra le reste des tripes du villain en l'eau. « (RAB., G., I, 37.)— Je dis ceste vague de Dieu enfondrera notre nauf.” (Id., P., IV 19.)—“Car la médecine commençant à estre maïstresse chassa et enfondra par manière de dire jusques au fond du corps la vigueur et force naturelle. « (AMYOT. Vie d'Al le G.)— “ C'est parce que ma nourrice avoit les tetins molletz; en la laïctant mon nez y enfondroit comme dans du beurre. « (RAB., G., XL, I, 79) — “ I1 prit quand et quand, des préceptes d'Attalus, de ne se coucher plus sur des lourdièrs qui enfondrent. « (MONT., Ess., III,13.)

Agraver (Lg.), v. a. —Pour engraver. Se dit d'un bateau qui a touché sur une grève et s'y trouve retenu.

Et.—Grave, gravelle, graviau, gravier, grain de sable. Dans le Bordelais, vins de Graves, récoltés dans des terrains secs et graveleux, par opposition aux vins de Palus, marais, terres plus ou moins humides.—Syn. de Engrever.

Apponter, (partout), v. a. — Arranger, arrimer, établir, gréer. Terme de la langue des mariniers, employé par eux sans cesse et en toute occasion. / V. réf. S'apponter, s'établir, s'asseoir commodément pour un travail une occupation.

Et. Hist.—Dérivé du fr. Pont (de bateau).—Echafaudage formant une espèce de pont. — “ Assurer, affermir, donner de la stabilité. “ Etre ben apponté ”, bien établi; s'apponter dans un fauteuil, à table; poser une pièce de bois au-dessus d'un vide quelconque, en forme de pont; appontement, dernier sens du verbe.” (JAUB.)—“ Cesser de travailler, d'agir, d'être en mouvement...” “ Suant d'ahan enfin sans pouvoir m'apponter une seule minute dans un fauteuil. ” (A. DELVAU, Française, 18.—Cité par FAVRE.)

Aufrage (Mj.), s. m.—Naufrage.

Et.—C'est le mot franç., avec la chute de l'n initial. Cette aphérèse est due à ce que dans l'expression: un naufrage, l'n du subst. a été confondu avec l'n final de l'article. C'est le contraire de ce qui s'est produit

pour nant et tant d'autres mots.

Avalage (Mj.), s. m. — Pilotage d'un bateau à la descente de la Loire.—De Aval.

N. —Les avalages sont faits par des mariniers appelés Toutiers, c'est une spécialité. Chaque avalage de Mj. à Nantes se paye aujourd'hui 20 fr., plus la nourriture à bord. C'est un prix fixe, quelle que soit la durée du voyage.

Hist.—GOD. cite ce mot (1415-1416.).

Baisser (Mj., etc.), v. a.—En parlant d'un bateau, le conduire d'amont en aval. « J'avons baïssé noutre fûtreau jusqu'à Cul-de-Bœuf. ”—/ A Angers, lors de la foire de la Saint-Michel: Baisser les rangs, c.-à-d. Descendre du Champ-de-Mars, où sont les baraques des forains, à la place des Halles, où sont les rangées de boutiques. Ex.: Si nous (et même: si que nous) baïssions les rangs, maintenant. / Je vas baisser ma barge de chambre jusqu'au rouissier des Pâtures. / Mj., v. a. Baisser une vache, —lui attacher de très court une corne avec une patte de devant, au moyen d'une corde fixée au-dessous du genou. C'est un moyen quelque peu barbare de mater une bête méchante ou difficile à conduire. / V. n.—Descendre le courant. Tu prendras le bateau à vapeur qui baisse à neuf heures.— C'était eïne pihïée quervée qui baïssait. Syn. de Aller en valant. / Fu. —Béecer. “ Des hauts qui baïssent «—des régions vallonnées où, successivement, le terrain se hausse et s'abaisse. Pays dur au piéton. / Locut. — Baisser la corne, en parlant des personnes: Baisser la tête d'un air confus, regarder en dessous d'un air sournois, honteux, timide, hypocrite.

Et.—Lat. Bassiare, de bassus, bas. Cf. hausser, de altiare, de altus, haut.— “ Baisser des bois de Nevers à Orléans.—Baisser un puits, le creuser. (Cte JAUB.)—“ Baïssant au cours de l'eau. « (1712). Inv. Arch. S. s. E., p. 366, col. 1. bas.— “. . . Qu'on avait arrêté chés vous, dix batteaux qui baïssaient de Tours pour icy. « (L. B., 74,6.)

Balancer (Mj.) / Fig. Envoyer rouler à terre, bousculer, se débarrasser de, mettre à la porte, rosser, battre. / v. réf. Se balancer, en parlant d'un

bateau, se lancer en plein courant et tournant bout pour bout. Cette manoeuvre très curieuse, qui se fait au départ d'un bateau, s'exécute de la manière suivante. Le bateau étant amarré le long de la rive, la proue en amont, il s'agit de le lancer au large, la proue en aval, par la seule force du courant. A cet effet, une ancre est mouillée en plein courant, la barre est tournée vers la rive en grand, et l'amarre est larguée. Le bateau prend son erre, se balance comme un pendule au bout du liage de l'ancre, et quand il est au bout de sa course, quand il tendrait à revenir, on lève l'ancre.

Baller (Mj., Lg.)—Flotter, surnager. Syn. de Noter. / Pencher, se dit d'une charrette chargée plus d'un bout que de l'autre. (Segr. —MÉN) / Sal.—Rester sur un liquide, ne pas s'enfoncer. / By.—Etre suspendu, pendiller.

Et., Hist.—Baller, danser, osciller.

— « Et li vilain qui va balant en l'ève.
(Rom. de Renard, 5922.)

— « Ah ! donc bonjour, mon ami Pierre,
J'ai vu la mer et les vaissiaux;
O lé daux grands coffres de bois
Que le faisant baller sur l'ève
O fait daux pets et daux buchails;
Le vent o buffe, et pis o vat !

(La Trad., p. 381,19-25.)

Barder (Mj.), v. a. — Drosser, affaler. Terme de navigation. / Fu.— Ça barde: Ça va rondement. Ex.: Le vent les a bardés contre la pile du pont, —le long du chantier du Sol de Loire.—Syn. de Acaper.—

Cf. Embarquée. / Pousser de côté le bout d'un arbre, d'une pierre de taille. / Lui faire faire quartier.

Boire (Mj.), v. a. et n.—Faire eau, en parlant d'un bateau. Ex.: Noutre fûtreau boit comme un pénier. / Fort de boire !—difficile à croire. A Mj.: fort de bois. / Boire sus. . ., boire une infusion ou une décoction de. Ex.: Faut boire sus le fumeterre / Boire sus le cotillon, — se faire payer à boire par les galants de ses filles.—/ Y a à boire et à manger,—il y a de tout là dedans.

Conjugaison:

Ind. prés.—Je bois..., je boivons, ou je buvons; v. boivez ou v. buvez; ils boivent ou ils buvent.

Imparf.—Je boivais ou je buvais, etc.

Impérat.—Bois, boivons, boivez.

Subj. prés.—Que je boive ou que je buve, etc. Au Lg.: Que je boije, etc.

Part. prés.—Boivant ou buvant. (Pour Montjean)

Dans le Choletais et à St-Augustin, la 3e pers. du plur. du prés. indic. est: ils boivont ou: ils buvont.

Subj. —Que je boije..., que je boijions, que vous boijiez, qu'ils



Et.—Du L. bibere.—Hist. « Les mouvements que fait la langue musculeuse, lorsque le boire dessus coule. » (RAB., P., v, 43, 572.)

Border, v. a. — Border à plat, c.-à-d. charger un bateau de sable ras bord.

Bournéier (Mj.), v. n.—Terme de marine. Arrêter brusquement un des bouts du bateau pour l'obliger à tourner sur place d'un certain angle, lorsqu'il se présente transversalement au courant. La manoeuvre s'exécute au moyen d'une énorme pièce de bois cylindrique, ferrée d'un bout et appelée: bâton de quartier, dont le marinier plante dans le sable la pointe ferrée, tandis que la tête en est arc-boutée dans une des entailles du bordage appelées Rançoi-res. JAUB. Bornager.

Et.—Dér. de Bourne au moyen du suffixe verbal inchoatif et itératif éier. —N. La bourde ne saurait servir à bournéier, au sens de Mj.

/ Fig. Se dit d'un ivrogne qui va d'un côté sur l'autre (Sf.), et cela rappelle bien les bordées que tire le bateau. / Sal. - Se heurter contre une borne?

Boutée (Sp.), s. f.—Poignée de clous ou d'épingles servant d'enjeu au jeu de Couble ou chique. / (Mj.) Chaque reprise que l'on fait en boutant, en poussant un bateau à la bourde. / (Mj.) Fig., A coup, boutade, impulsion subite. Ex.: Il fait tout par boutées. / Lg.—A la boutée,—même sens.

Et.—Doubl. du fr. Boutade.— « Du verbe: bouter, au sens de: mettre; ce qui a été mis dans la main. « (LITT.) — « Le contenu d'une: boute; outre; boîte; barril à tabac; — emprunté au provenç mod. bouto. L'anc. fr. a bout, que corres. pond à l'ital. botte. Cf. Botte et Bouteille. « (DARM.) — « On disait aussi boutée dans le même sens que nous disons: bouffée, pour exprimer un mouvement violent, subit et passager: Boutée de larmes, pour: effusion de larmes: « Finissant cestuy-ci en propos par une soudaine boutée de larmes qui fut telle qu'elle luy emplit tout le sein. « (L. C.) — « A boutées, pour: en foule: « De ces deux contrées tous les ans à boutées ces clergaux icy nous viennent, laissant pères et mères, touts amis et touts parens. » (RAB., II ,13, note 4.)

Bouter (Mj.. Lg.), v. a.—Frapper, mettre avec rudesse. Ex.: A m'a bouté son doigt dans l'œil. N. Le mot a vieilli dans ce sens. C'est lancer le bout en

avant. / Se bouter dans la tête, — se mettre en tête. Le sens actif subsiste dans cette seule locution. / V. n Frapper de la tête, choquer. Ex.: Les taupes boutent à midi, signe d'eau; les poissons boutent dans le boille de la Seine, ou: dans les chantiers, aux temps de crue. / Lg.—v. n. et a. Donner des coups de tête comme font les moutons, les chèvres et parfois les bœufs.— N. Le part. pas. est bouté ou boutu. Ex.: Le belin m'a boutu. / Fig. Faire ressentir des élancements douloureux. Ex.: Ça me boutte dans le doigt. Dans ce sens, il a pour syn. Touper et Sacquer. / Bouter,—pousser un bateau à la bourde. « La rivière est trop creuse pour bouter, il faut ramer. ” / Bouter avant,—remonter le courant à la bourde. / Bouter hors,—pousser au large, id. / Bouter le nez dessus.—N. A Mj. on dit ironiquement: Tu t'es bouté le nez éyou que le chien avait mis le cul.

Et. — Du germ. botan, frapper, mettre. — “ L'all. bozen répond, dans St BERNARD, à expellere, impellere, pellere:

« Je ne scavoie ou me bouter

Car je soufroye plusieurs maukx. ”

COQUILLARD.

— Le celtiq. a la rac. bot, commune aux deux langues.

—“ Vous congnoissez la curiale usance,

C'est de bouter tout homme en oubliance. ”

G.-C. BUCHER, 23t, p. 226.

— “ Jean Boutin est ycy bouté

Ou ses parents furent boutez.

Dieu veuille, par sa grande bonté,

Qu'ils ne soient des cieulx déboutez. ”

ID., 261, p. 246.

— “ Page, de l'eau, boute, mon enfant: elle me efraischira le foye. ” (RAB. G. I, 319, 75.)

— “ Voyez-vous, mes compères, vous n'avez qu'à vous bouter en le mitan d'une préée... ” N. Bouter, placer. On dit encore: bouteselle et rebouteur (raccommodeur de membres cassés, celui qui les remet en place).

Histoires du vx temps, p. 233.

/ Bouter le nez dessus. (Segr.) Trouver juste, arriver du premier coup à un résultat. Ex.: Il a bouté le nez dessus,—il a trouve iuste.

Capote (Mj., By.), s. f. — Faire capote; capoter, chavirer, en parlant d'un bateau; être retourné par le vent, en parl. d'un parapluie; être renversée sens dessus dessous, en parlant d'une voiture.

Et.—On est pris sous le bateau comme sous une cape, chape v—Faire capoter, en parlant du vent.

Chevalier (Mj.), v. n.—Ouvrir un chenal au moyen du cheveau. / Grimper à cheval sur le dos des autres vaches, comme font les vaches en chaleur. / Se recouvrir, empiéter (Mj., Lg.). Ses dents chevalent les eunes sur les autres.—Je sais pas comment ca se fait mais les dettes chevalent toujours d'eine année sus l'autre. ”



Et. — Dér. de: cheval; syn. de cavalier. / L'ancre, solidement retenue au fond de l'eau chevale. / v. a. Chevaler les vignes, çàd. les bêcher en laissant derrière soi la terre en dos d'âne. (MÉN.)—V. Chevalage.

Cheveau (Mj., Lg., Br.), s. m.—Cheval

Cf. Gevau, Chuau. / By.—Prononc.: ein j'vau des j'vaux, ou: ein ch'

fau, des ch'faux. Aller à ch'vau, à dos d'chéveau. / Ados, terme de culture.

On dit: Bêcher, mettre la terre en chevaux dispeser la terre en ados. / Instrument qui sert à ouvrir un chenal à travers une grève. C'est une sorte de grande pelle, ou bêche, dont la lame, en bois garni de fer, n'a que la hauteur habituelle mais mesure environ 1m50 de largeur. Une équipe de chevateurs se compose de quatre ou cinq hommes. Le chef tient le manche et enfonce l'outil dans le sable, tandis que les autres, au moyen d'une corde fixée au centre de résistance, halent l'instrument, et entraînent ainsi le sable vers les bords du chenal.

N.—A Mj. on dit: Ein cheveau, des chevaux et au Lg. on ne manque jamais de dire: ein cheveau, des chevaux. — Hist. “ RAB. énumérant les jeux de Gargantua, dit qu'il jouait au cheveau fondu. « (G., I, 22.) — / Lué. — Le cheveau est tombé.

Colée (By.), s. f.—Perdre une colée, c'est perdre la force qu'on peut obtenir en poussant un bateau avec un bâton que l'on appuie à l'épaule ou au collet. (MÉN)—V. Collée, meilleure graphie.

Collée (Mj.), su f. — Effort spécialement pour soulever un fardeau, pour pousser un bateau à la bourde. Ex. Y a eine bonne collée à prendre pour charger ein sier de grain. / Fig.—Manquer eine bonne collée,—manquer une bonne occasion.—V. Colée.

Et.—Du fr. col parce que dans le genre d'effort désigne par le mot collée, ce sont les muscles du cou et des épaules qui fatiguent.

Cotret (Mj.), s. m.—Sorte de manne en osier, munie sur les côtés de deux fortes anses, dans lesquelles on passe des perches qui servent à les porter. C'est au moyen de cotrets que l'on décharge la chaux et le charbon des bateaux. Un cotret compte pour un demi-hectolitre, en sorte qu'il faut cinq cotrets pour faire une barrique de chaux. V. Barrique.

Et.—Le sens français est tout différent: fagot de bois. B. L. Costerum qui signifie une charge, un panier, une botte (1295)



Coublage (Mj.), s. m.—Paire de bateaux liés bord à bord et que les mariniers manoeuvrent ensemble, — surtout quand ils baissent ou dévalent.

Et - du lat. Copula. lien.—D. C. cupla.

Couplage s. m.—V. Coublage.

Dague (Mj.), s. f.—Obliqui+±té de l'axe d'un bateau sur le courant ou sur sa propre direction; tendance à faire des embardées.

Débillier (Mj- By), v. a. — Dêvêtir, Contract. de Dêshabiller. Syn de Dêhaner, Dêprêter.

Et.—“ Dêtacher (les chevaux de halage qui tirent un bateau). Dê + bille (morceau de bois où s'attachent les cordes du hâlage).—Sens différent“

Hist. — Desbillier, v. a., enlever, en parlant d'un habit.

— Il est quitte de desbillier

Son habit, il est bien atout. (God)

Se dit aussi dans la Haute-Normandie, vallée d'Hyères et pays de Bray.

Défondrer (Mj), v. a.—En parlant d'une barge de chanvre, la décharger lorsqu'elle est rouie, pour qu'elle remonte à la surface de l'eau. C'est le contraire de Affondrer, comme Dêbillier est le contraire de Habiller. Dêfondrer veut donc dire: enlever une partie du sable ou tout le sable qui leste la barge et l'abaisse vers le fond. / Remettre à flot un bateau coulé bas renflouer. Le faire monter du fond. —By.,id.

Et.—Enfondrer, pour Enfonder. L'épenthèse de l'r, très ancienne est probablement due à l'influence de Fondre.—Vieilli, pour Effondrer; faire manquer par le fond, en surchargeant. Alors Dêfondrer est très clair, c'est relever par le fond, en déchargeant (DARM.)

Dégabarar (se) v. réi.—Sortir d'un mauvais pas. (MÉN.). —Probablement en parlant d'une gabare engrevée.—Cf.: Qu'allait-il faire dans cette galère?

Dégrever (Mj., By.), v. a. — Renflouer, un bateau engrevé.

Démarrer (se) (Lg.), v. réf.—Se débrouiller. Syn. de se Dêmerder, se Dêcancher, se Dêgabarar. / Se mettre en mouvement, se presser, se hâter. Syn. de s'Emover, s'Emouver, se Dêmalier, se Dêmalaiser. / Segr. — Sortir avec difficulté d'un mollet, d'une mare. (MÉN., qui ajoute :) En terme de marine: amarrer- amarre signifie câble.— Cette étymol. me semble meilleure que celle de: mare. A.V. / Sal.—V. a. Tirer d'une ornière, etc., id. / By. v. n. Sens spécial: Se mettre en mouvement: “ 1' n'démarré pas (il ne

part pas) le jour qu'il embarque ! ” c.-à-d.: il n'en finit point.— “ Vas-tu bentout démarrer? «—te décider à agir.—L'a est bref. / Mj. Bouger; s'en aller.

Dêramer (Mj.), v. n. —Ramer à revers, pour faire reculer ou tourner un bateau. / (By.), v. n. Ramer à revers pour rimer su cul ; ramer à revers d'une main et à l'endret de l'autre pour faire deux bouts (faire demi-tour).

Devaler (Ag., Lue, Sar., Th., By.), v. n.— Descendre. / Sal.—Descendre en suivant le courant. / Lrm.—Descendre une côte, c'est devaler

Hist.—RONSARD, Ode, III 1. IV.

« Ne sçais-tu pas qu'à (tout) chacun

« Le port d'enfer est commun,

« Et qu'une âme impériale

« Aussytost là-bas devale.

« On luy attachoyt un casble en quelque haulte tour pendant en terre. Par iceluy avecques deux mains montoyt puis devaloyt si roidement... que plus ne pourriez parmy un pré bien égalé. ” RAB., G., I, 23.)—» Et puis le voir de là en trois jours dévaler. ” (J. DU BELLAY.)—Se trouve dans VILLON, BALZAC.— “ Je semble au mort qu'en la fosse on dévale. ” (RONSARD.)—Dans une moralité, Dieu le père s'adresse ainsi à Raphaël:

“ Raphaël, il me vient à gré

Du povre ladre visiter

Pour ce te convient dévaler.

Là.-bas à lui incontinent. ”

(La vie du mauvais riche. — GUILLEMAUT.)

Douceur (Mj.), s. f. — En douceur, avec lenteur et précaution. Ex.: Je illi coulé ça en douceur dans le tuyau de l'oreille. Laisse venir le mât en douceur. (By. id.).

Dret' drête (Mj., Lg., Lrm., Sal.), adj. q. — Droit. Cf. Fret, Adret, Maladret, Etrep pour le changement de oit en et. / Licite permis. Ex.: Il n'est point dret de manger de la viande anhuit. - On dit aussi, par ellipse: Il n'est point dret de viande. / Au dret de, vis à vis de, en face de. Ex.: I1 demeure au dret de chez nous. / Au dret de soi, en ce qui le concerne. Ex.: Chacun paiera au dret de soi, sa quote part. V. Vis-à-vis. / Ec. — Tenir au dret; maintenir le bateau dans la bonne direction avec le gournâ (gourneau) quand il va à la voile ou à la hâlée. Pron. dré. — By.

Hist.—“ A la Rompure, au droict de la Pierre de Drain, l'eau estant grande, vollant passer la dite rompure., (1568.—Inv. Arch., E. III, p. 332-3.)—“ Donné à Angiers, sauf nostre dreit, le semadi emprès l'an noef l'an de grâce M. CC quatre vinz diez et noef. « (1299.—Id., H. I, p. 10, col. 1.)—“ Ce fut donné à Angiers, sauf nostre dreit et à tous autres, le mercredi empres Noël, l'an de grayce mil dous cenx e quatre. „ (1204. — Inv. Arch., p. 171 col. 2.)— “ Donné à Angiers, sauf nostre dreit, ie jeudi empreis la saint Hillaire, l'an de grâce MCC quatre vinz deiz e noef. „ (1299.—Id., H. I, p. 171 c. 2.)— “ Et ainsi qu'il fut au droit d'entre eux, il luy demanda...



Vignettes de Jean-Luc Hiettre
«le Grand Fleuve»

« (RAB., P., II, 9, 134.)—“ L’encolure d’un cygne, effilée et bien drette. ” (MOL., Les Fâcheux, II, 7.)

Ébrive (Mj.), s. f.—Elan, escousse, erre d’un bateau. / Au fig. On dit du chanvre, du lin dont la croissance s’arrête subitement: Il a perdu son ébrive.

N. On prononce qqf. Ebrife. / Ex.: Astheure, avec les tape-nez, ein bateau fait le comble d’ein pont sans pardre son ébrive.

Ébriver, v. n.—Ebriver sur le tard,—se presser. / Lg.—v. réf.—S’élancer, se mettre en marche à une vive allure. Dér. de Brife, Ebrive.

Endrémer (Ec., By., Mj.), v. a. — Endrémer un bateau, le faire passer juste dans un chenal, sous une arche de pont, surtout par un mauvais temps. — Embouquer. — « Par un coup de fort temps pareil, c’est pas facile d’endrémer un pont. » / Bien mettre le travail en train.—My. / S’engager dans qq. passage étroit ou difficile. / Engager, faire pénétrer.—Enquiller.

Et.—En dret mener ?—Le préf. en et le bret. Dremeine, Tremeine, passer ? — je préfère la première. / R. O. préfère la deuxième; le patois n’aurait pas laissé tomber la syllabe finale de mener. V. Endémener.

Englatir (s’)—(Mj.), v. réf.—S’embarrasser, s’engager. Terme de marine. Ex. : La glâne s’est englatie dans le rias du poulieau.

Engréver (s’)—(Mj., By.), v. réf.—S’engraver, toucher sur un banc de sable, en parlant d’un bateau. V. Engraver.—De Grève. C’est s’échouer.

Enquiller (Lg., Sp., Mj.), v. a.—Enfiler, engager, introduire, insérer.—Syn. de Enquenicher, Endrémer, Musser.

Et.—“ Dans l’argot: Cacher entre ses jambes. Ou: entrer, m. à m. jouer des quilles dans. ”

Essarver (Mj.), v. n. —Manœuvrer avec une rame de manière à empêcher l’avant du bateau d’aborder trop rapidement la rive.

De Ex. servare? Cf. Obsarver.

Étaler (P.C., Mj., By.), v. a. — Arrêter l’élan de, — surtout un bateau. Lorsque l’ancre a mordu, le bateau tire sur le câble et étale, reste immobile. By.—Le commandement d’étaler abrège le mot: ‘tal’ tout ! / V. réf. S’étaler,—rompre son erre.—Crue qui s’étale, qui s’arrête. Cf. Etau.

Et.—On disait en ce sens, jadis: Faire estal, résister tenir tête (LITT.). = Aha, Stal, place. Cf. Stalle, Piédestal.—Mer étale, stationnaire.

Ficter (Mj.) v. n. Godiller, faire avancer un bateau à l’aide de l’aviron. / Inconnu à By. où l’on godille à l’aide d’un aviron droit spécial pour cette manœuvre.

N.—C’est là une manœuvre toute spéciale et peu connue, qui ne ressemble en rien à l’action de ramer. L’aviron est passé dans une boucle en corde, flxée sur la partie médiane de l’arrière du bateau, et plonge dans l’eau sous un angle de 40 à 60°. Lorsqu’il est dans sa position initiale, c.-à-d. situé dans un plan vertical et l’intersection de sa lame avec l’eau étant perpendiculaire à l’axe du bateau, le marinier lui imprime un léger mouvement de rotation sur son axe propre, de manière que l’intersection de la lame avec le plan d’eau devienne oblique à l’axe du bateau. En même temps, il incline l’aviron vers la gauche ou vers la droite, selon que la rotation a été “ dextrorsum ” ou “ sinistrorsum ”; c.-à-d. que ce mouvement latéral est calculé de sorte que l’action oblique de la lame sur l’eau repousse celle-ci en arrière. Avant de ramener l’aviron d’un angle égal sur l’autre côté du plan vertical, il lui imprime sur son axe un mouvement de rotation inverse. De cette manière, le manche de l’aviron, tout en tournant alternativement sur lui-même, exécute un mouvement pendulaire, d’une amplitude totale de 70 à 80° de part et d’autre du plan vertical passant par l’axe du bateau.

Ce mouvement a lieu dans un plan dont l’intersection avec le plan d’eau est perpendiculaire au plan axial du bateau, mais est en même temps incliné sur l’horizontale de 45 à 60°. Or, si le manche est situé dans ce plan que, pour l’explication, j’appelle plan pendulaire, on remarque que la lame, par suite de la rotation alternative que j’ai indiquée, est sans cesse oblique à ce plan, dans lequel se meut son axe de figure. Il suit de là qu’elle exerce sur l’eau, par son mouvement latéral ou pendulaire, une pression dont les réactions produisent:

1° un mouvement pendulaire du bateau autour d’une verticale menée sur le milieu de son axe;

2° un mouvement pendulaire du bateau autour de son axe horizontal, en raison de son élévation au-dessus de cet axe, de la boucle qui est le point d’application des réactions;

3° enfin et surtout un mouvement de propulsion du bateau suivant son axe.

Ce dernier mouvement est encore favorisé par ce fait que le ma-

rinier ne fait pas, en réalité, mouvoir le manche de l'aviron dans ce que j'ai appelé le plan pendulaire, mais bien sur la surface d'un conoïde, ayant son sommet à la boucle, conoïde dont la génératrice, située dans le plan vertical, est inclinée de 45° environ sur l'horizontale et passe, pour les positions latérales extrêmes de l'aviron, à une inclinaison de 60° à peu près.

En résumé, l'action de l'aviron tient à la fois de celle de la rame et de celle des propulseurs hélicoidaux, et le bateau, en même temps qu'il reçoit un mouvement de roulis, progresse dans la direction de son axe longitudinal, son avant et son arrière décrivant une ligne sinueuse, aux inflexions inverses, de part et d'autre de cet axe

On comprend que cette manœuvre ne peut se pratiquer que sur ces bateaux légers qu'on appelle bachots. Les mariniers de la Loire y sont fort habiles et elle leur est d'autant plus précieuse qu'elle permet à un seul homme de mener un bateau à son gré. La vitesse obtenue en fictant est au moins égale, malgré les réactions nuisibles, à celle que l'on obtient par celle plus directe de la rame. En outre, le bachot une fois lancé, il suffit au marinier, pour le diriger, de ramener la lame de l'aviron dans le plan vertical, ce qui en fait un véritable gouvernail. (R. O.)

Fiqueter (Sal.), v. n.—Godiller. V. Ficter.

Fûtrolée (Mj., By.), s. f.—Ce que peut contenir ou porter un fûtreau. — Pour Fûtrelée. dér. rég. de Fûtreau. Cf. Tomberolée.

Gabârer (Mj.), v. a. et n.—Conduire un bateau en marinier inexpérimenté. / Fig.—Poursuivre. Ex.: Gabâre donc les poules qui sont dans le jardin. (Fu.), id. — J'te l'ai gabârré, fallait vouerre ! / Syn. Pergaler. / Transporter à petite distance, au moyen de toues de gabarage. Ex.: Ils gabârent la chaux. / v. n.—Faire des voyages fréquents, aller et venir. / Fig.—Délirer. Se débattre dans le cauchemar ou dans la fièvre- Syn- de Batailler / Q., Ag.—Marcher en zigzags, d'un côté de la route sur l'autre. Cf. Bourneyer- _ rappelle la manœuvre d'une gabare en descendant le courant.—V. F.-Lore. Phrases., VIII, 67. / Fu.—

Gabotage (Mj.), s. m. —Transports fluviaux à courte distance. — Ne s'emploie qu'au sing. Et.- C'est le fr. Cabotage, pris dans un sens voisin. Cf. Gamion, Ganif.- De Cabo, forme espagn. du mot Cap.- Proprement : aller de cap en cap.

Gaboter (Mj.), v. a.- Transporter par bateau à petite distance. Ex.: Il gabote la chaux. V. Gabotage.

Gâcher (Sp., Lg.), v. n.- Etre surpris par la pluie au moment où l'on bat le blé dans l'aire./ By.- Manoeuvrer la gâche, ou les deux gâches. Manoeuvrer le gourneau (gournâs) comme une longue rame se dit gournier; le manoeuvrer comme gouvernail se dit : tenir au droit (dré), à l'aide de deux mouvements qu'on désigne par se serrer et se queiller.

Gadouiller, v. a. —Agiter l'eau avec une rame (MÉN.).

Garder (Mj.), v. a.- Garder le vent,- être garé en attendant le vent favorable. Marine / Garder le chat. V. Chat. // V. réf. Se garder, se conserver. Ex.: Les gogues, ça ne se garde guère. / Se garder à,—conserver des cartes maîtresses de la couleur de.— Ex.: Je me garde à pique— Qui se garde à carreau, n'est jamais capot- Prov. / En général, se garder à carreau, conserver une garantie dernière.—By.

Goûrnaison (Mj.), s. f.—Tendance et facilité à obéir au gouvernail. / N'avoir pas de goûrnaison,—gouverner mal.—V. Goûrner.

Goûrner (Mj.), v. a. et n. — Gouverner, diriger au moyen du goûrnâs ou du gouvernail. Par contract. / By. C'est manoeuvrer le gournâs comme rame et non gouverner.- Terme de petite batellerie; - manier le gournâs (ou goûrneau), longue gâche. V. ce mot. On s'en sert comme rame ou bien comme gouvernail. N. Lorsque le bateau va à la voile, ou est tiré à la halée, deux mouvements : se queiller et se serrer.- N. La mère D. était forte comme deux hommes: « Quand j'ai mis mes deux poignes sur l'anille du gournâs, disait-elle, ils ont beau gâcher, je les défie ben de faire deux bouts », c.-à-d. de faire tourner le bateau.

Halée (By.), s. f.—Tirer à la halée; terme de marine; ou tirer à l'encontre du vent. On est bouclé pour tirer à la halée. (MÉN.) — Sans doute: On s'est passé en bandoulière la boucle rattachée à la corde de halage. / By. Hâlée. La corde de halage est le billon. Et.—Aha. halân, tirer, haler; a scand. hala; angl. to hale.

Hâlée (Ag.), loc. adv.—Tirer à la hâlée, à très long. V. à Dret, Gournier.—Pour Hâlage.

Haler (By., Gn.), v. n. —Marcher les bras ballants, les balancer, les faire osciller, comme un marinier qui tire à la hâlée, le corps adenté. Ex.: Comme é' marche. E' hale, —ou: é' va en halant. (L'a est très bref.)

N.—La hâlée (a long) a pour verbe haler (a bref). C'est l'action de tirer sur l'billon (corde fixée ordinairement au mât du bateau qu'on veut faire avancer). L'homme, ou les hommes ont ein lace au cou (une jâcolle, tresse de fil, passée sur une épaule et sous le bras opposé, portant en biais sur la poitrine). Au fig. Haler qqch., haler sur qqch., pour: tirer, attirer, tirer sur. Ex.: Hale donc la botte à terre; — hale donc sur la chaîne, sur la c'mande (corde fixée au ché, chef, avant) du bateau, pour l'atterrer (l'attirer sur le bord, le faire atterrir) ou l'amarrer.

Haubande (Mj.), s. f. —Aller à la haubande,—aller en se balançant beaucoup, en parl. d'un bateau.

Haubander (Mj.), v. n.—Avoir un mouvement de roulis, se balancer d'une manière inquiétante.

Et.—Dér. du fr. Hauban, ou mieux de: Haut-Bande. En effet, on dit d'un navire qui penche qu'il donne de la bande.

Hôrs (Mj.), adv. et prép.—L'ô très long. —Aller hors,—aller à la selle. Ex.: Illy a trois jours qu'il n'a point été hors. / Hors d'état,—incapable. Ex.: Il était hors d'état de dire ein mot. / Hors de marque,—qui ne compte plus, qui n'est plus bon à rien. Se dit à Sp., par plaisanterie, d'une femme qui a dépassé l'âge critique.—Se dit, au propre, d'un joueur qui n'a plus qu'un point à faire. Par exemple, si, jouant à l'écarté, en 5 points on en a déjà 4 de marqués, on peut les démarquer. Ce qui n'empêche pas que l'on peut perdre, si l'adversaire fait 5 points. (By.). S'emploie le plus souvent sans adjonction de la préposition de; ainsi on dit: Hors France, hors prix, hors saison, hors raison. Toutefois on dit: hors de blague —sans plaisanterie. / Adv. Pousser hors,—pousser au large un bateau. / Enormément, incroyablement. Ex.: Y a du foin hors raison, cette année. (By.). / Lg. Hors de bord, très ivre.

Et.—Autre forme de Fors par un transformatin très rare en franç. régul. en esp., de l'f latin en h.

Journée (Mj.), s. f. —Mesure de compte qu'employaient les anciens mariniers (fin du XVIIIe siècle et commencement du. XIXe) pour évaluer leurs livraisons de chaux. La journée de chaux était de 96 ceverées, soit 8 douzaines. / Lg., Tlm. — Mettre à la journée, ajourner—un conscrit. / Etre à la journée, — être ajourné. — Probablement pour: l'ajournée, jeu de mots commun. V. Jean des Loges, etc.

Hist. —Dans le livre de comptes de François Trottier, maître marinier à Chateaupanne que je possède, et qui va de 1781 à 1820, je fis entre autres mentions: " En prerial lan 12ème jay charge sept journée quatre vingt quatre sevrée qui fait 766 s. « N. Il y a une petite erreur; cela ne faisait que 756 ceverées. (R. O.)

Kailler, v. a. — Kaille-toi vers le rivage pour: dirige-toi,—vers la chaussée, le quai Terme de marine. (MÉN.). V. Queiller / By. Keiller.

Lonvoyer (Mj.), v. n. — Louvoyer, tirer des bordées.

Et.—Ce pourrait bien être la forme originelle du mot fr. Notre mot pat. semble, en effet, dériver du fr. Long- Voie. Louvoyer, tirer des bordées, n'est-ce pas allonger sa route prendre la voie la plus longue ? A remarquer encore qu'entre les formes pat. et fr. il existe le même rapport qu'entre Caillon et Caillou (R. O.)—DARM. tire ce mot de Lof (orig. scandin.), ce qui me semble préférable. (A. V.)

Mollir (Mj., By.), v. n. et a.—Lâcher progressive-

ment, un cordage tendu. Ex.: Mollis l'écoute de galarne. / By.—Commencer à baisser, pour une rivière. « La rivière cesse de crêtre, elle commence même à mollir un peu (elle n'est déjà plus étale; une tendance à la baisse se fait sentir).

Mouillant (Mj.), adj- v. — Qui mouille, qui est mouillé. S'emploie dans la loc.: Chargé à bord mouillant,—tellement chargé que l'eau affleure au bord, en parl. d'un bateau.

N.—Cela me rappelle le mot suivant. En voyant un bateau de sable ainsi chargé, un père disait à son fils: « Vois quelle imprudence ! S'il survenait une crue seulement de cinq centimètres, ce bateau sombrerait !

Palanquer (Mj., By.), v. a. —Hisser ou descendre à l'aide d'un palan, élinguer. Terme de marine.

N.—Ancienne orthog.: palanc, ce qui explique le verbe et indique l'ital. palanco, rouleau à rouler les faix, qui est, avec un changement de genre, le lat. palanca, phalanga, du grec phalangai, bâtons ronds.—Cf. palanquin.

Pantin (Mj., By.), s. m.—Virer en pantins. Mû. — On appelait ainsi les mariniers qui autrefois viraient au guindas. On virait à 4, et parfois à 8 pantins.—V. ci-dessus, et Virer.

N.—C'était jadis, une manière très usitée de virer au guindas qui consistait en ce que chaque marinier ne quittait jamais le bras de levier sur lequel il avait commencé d'agir et ne le lâchait point pendant toute la manoeuvre, tantôt s'y suspendant de tout son poids pour l'abaisser, tantôt le relevant à l'épaule de tout l'effort de ses reins, le suivant dans toute sa révolution autour de l'axe horizontal et, par conséquent, passant avec lui tour à tour au-dessous et au-dessus du treuil. Cette manoeuvre, pour être très originale, ne laissait pas d'être fort dangereuse. Elle a disparu avec le guindas lui-même, que le treuil métallique à engrenages et à frein a partout remplacé (R. O.)

Et. — P.-ê. de ce que cette manoeuvre fait, ressembler les gens à des Pantins, à des marionnettes ?—Oui.

Paumoyer (se) (Mj.), v. a. et réf.—Haler sur une corde avec la main, la paume de la main. / Se haler avec les mains le long d'un quai, d'un câble, du bordage d'un bateau. — Doubl. de Maupoyer, dér. de Paume. / Prononc. Poumoyer. N. Pas à Mj.

Hist. « Et les espées brander et paumoier. . .

(G. de Viviane, v. 2353.) L. C.

« Car il venoit ou poing la lance paumoiant. «

Perrié, s. m. —Grosse pierre destinée à retenir un bateau. (MÉN.) / Voir Peurier.

Pousser (Mj.), v. a.—Pousser le sabot,— Avoir une chute de matrice avec saillie du col au dehors. Se dit des vaches. / Absolument: Pousser hors —pousser à l'écart un bateau qui touche la rive. By., id. / Pousser des colles, des carottes,—mentir. V. Carotte. / Pousser eine chanson,—chanter. / Se pousser du col,—se pavaner, prendre des airs importants, orgueilleux. / Pousser de la monnaie, - procurer de l'argent. /

Pousser la crainte, - intimider / Mij. Sp. Pousser ein rat, ein preunier. /

Queiller (se) (Spr., By.), v. réf.—Manœuvrer le gournâ de manière à diriger l'avant du bateau du côté opposé au gournâ. Ce mot est de la langue des Varannas, et, quand ils sont en bateau, on les entend sans cesse dire: Queille-té donc ! Serre-té donc !—Se serrer est l'opposé de: se Queiller. / By.,—id.

Et.—Probablement dérive du vx mot Que ou Quié, cul, maintenant oublié à Mj., et dans la Varanne, mais que j'ai retrouvé au Lg. Se queiller ce serait détourner le cul du fûtreau.

Ramarer (Segr.).—Ramasser. “ Ramare la paille qui est à terre. ”—la réunir en un seul monceau. / Lue.—Rassembler. / Id. Amarrer, d'où, p.-ê. le Mj. Amaré, petit, râblé ramassé. / By.—On prononce Ramarer, les deux a brefs et on ne fait sonner qu'un r; amarrer de nouveau, rattacher, non seulement un bateau ou un bottereau, mais n'importe quoi. Mj., Ramârrer, un bateau.

Ranger (Mj., By.), v. a.—Rejoindre, rattraper. Ex.: Je l'ai rangé à la Maison-Neuve, à l'Espérance. / Porter, atteindre. « J'ai ben essayé de l'avrer, mais je n'ai pas pu illy ranger.— « Ta pierre ne rangera pas jusque là. Syn. de Joindre, Jûtre, Ajoindre. — « Je ne serais ranger à la poudre (poutre). La bourde ne range pas au fond. ” / Aborder. “ J'allons ranger à la queue de l'île, ou: le long de la Guesse. « / v. réf. Se ranger des voitures, — se garer des voitures et, au fig., absolument: Se ranger,—adopter un genre de vie régulier (après avoir mené une vie de désordre). / Lg., v. n.—Produire beaucoup. Ex.: La trèfle rouge, ça range bé. Syn. de Sucéier, Soucécier, Faire du soucès, Répondre, Fournir.

Rimer sus cul, locut.—Ramer en arrière. Quand l'anguille a été prise à la trainée elle s'emboigasse Alors, elle rime sus cul, elle cherche à se dégager en reculant, en essayant de sortir la queue la première—ce qu'elle fait toujours quand elle est dans un pot, par exemple—et quand la queue est passée, le reste passe (By.)

Serre-té !—Exclam. de mariniers. « Attention !... Serre-té, —ou Queille, Keilleté; gourne ben, et ne force pas sus la gâche ça lasse. «—Gouverne à gauche (ayant lé ché devant et la queue derrière.)—By., Va.

Souquer (Mj.), v. a. — Amarrer solidement, un

bateau. / Serrer, presser fortement. —Lang. des mariniers.

Et.—P.-ê. corr. de l'anc. v. Saquer.

Hist. — Mot conservé dans le pat. créole de l'île de la Réunion

“ Sacouiez (secouez) pas si fort, Madeleine,

“ La case elle est pas nous -

“ Piq' vout robe z'avec un clou

“ Mosié Bourzeau va souq' à nous. ”

M. Bourzeau était, vers 1865, un commissaire de police peu tendre pour les mulâtresses en contravention.

Tenir (Mj., By.), v. a.—Tirer, caler, en parl. d'un bateau. Ex.: Je tenions 22 pouces. / v. réf.—Se tenir à ein ôvrage,—s'y tenir avec assiduité. V. Tiendre.

Conjugaison. — Je teins, tu teins, il teint, je tenons, ils tennent, ou tenont. —Je tenis.—Je tendrai, je tenrai (pron, je tindrai, je tinrai)— Tens (tins) ou teins.—Je tendrais, ou tenrais.— Q. je tenisse.—Tent (tint) tenu.—Tenre.—Non pas partout.

Touée (Mj.), s. f.—Le contenu d'une toue. (N. HATZFELD donne ce mot avec un sens différent.)

Ex.: Ils baissaient une touée de quéréaux.

Hist.—Je possède la grosse d'un bail dont la minute fut reçue par Jean Augustin Poullain, notaire à Mj., le 7 frimaire an XIII, par lequel Etienne Plumejeau loue à François Trottier la closerie du Petit-Fourneau. On y lit : S'oblige ledit preneur de conduire chacun an du bail six toués de crueau ou pierres le long de l'isleau aux endroits les plus convenables pour garantir et empêcher les dégradations du chantier du bas de la riviere.—V. Cruau, Chantier, Quéruau.

Touil (Mj., By.) ou **Touille**, s. m. et f.—Tige de bois dont les mariniers se servent pour sonder les chenaux et mesurer la profondeur de l'eau; bouille.

—Ne pas confondre: une Touillée, la Patouille, une Tantouillée, une Tatouille, une Touille. — La Touille est un bâton non ferré, divisé, de bas en haut, d'abord d'un pied, puis de six pouces en six pouces, jusqu'à quatre pieds et demi (valeur égale à un mètre cinquante), qui est la plus grande tenue des bateaux de la Sarthe (tirant d'eau maximum de l'immersion des bateaux messagers chargés).

On se sert de la Touille pour Touiller (sonder les hauts-fonds de la rivière).—Quand un bateau est arrêté dans un touché (endroit où la profondeur de l'eau est trop faible), on prend la niolle (batelet ou galiote très solide accompagnant le grand bateau) et on va touiller, pour faire passer le bateau.

Quand la profondeur est trop juste à cause de petites buttes ou de sillons de drague, on balance le bateau (on lui imprime, par des coups de gaffes, un mouvement de va et vient pivotant) pour écraser les mottes. Mais il ne faut pas songer à écraser les Dames (espaces assez grands laissés comme témoins par la drague).

Et. — C'est la rac. de Touiller, Ratouiller. L'anc. fr. avait Touiller, salir, barbouiller.

Trémontage (Mj.), s. m.—Manœuvre pour faire passer un bateau de l'aval à l'amont d'un pont ou d'une porte de barrage. Syn. de Comble.

Et.—Du préf. Tré, lat. Trans, au-delà de, et Montage, action de monter.